

mait pendant le jour. Elle garda la propriété du Greillon telle qu'elle était à la mort de son mari, avec les statues et objets d'art qui la décoraient. Dans le mois de janvier 1839 elle fit une chute et se cassa la jambe. Les docteurs Etienne Chinard et Gueynot lui donnèrent des soins. Son état s'étant aggravé, les docteurs Viricel et Boucher furent appelés en consultation. Tout fut inutile. Elle mourut dans sa propriété du Greillon, le 30 janvier 1839.

ACTE DE DÉCÈS

« Est comparu Etienne Chinard, âgé de 52 ans, docteur en médecine et premier adjoint de cette ville, à Saint-Just, rue des Farges, n° 51, et Philippe Benoît, âgé de 45 ans, secrétaire en chef de la mairie, qui ont déclaré que Marie Berthaud, âgée de 73 ans, native de Lyon, y demeurant, quai de l'Observance, 27, veuve de Joseph Chinard, et cousine du premier comparant, est décédée la nuit dernière à minuit. »

Le testament de M^{me} Marie Berthaud, veuve de M. Joseph Chinard, statuaire, propriétaire, demeurant à Lyon, quai de l'Observance, reçu par M^e Ducruet, notaire à Lyon, le 20 janvier 1839, contient ce qui suit :

« Je nomme et institue pour mon héritier ou légataire universel, M. Étienne Chinard, docteur en médecine, demeurant à Lyon, rue des Farges, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, premier adjoint de M. le Maire de Lyon.

« Je le charge de faire élever à la mémoire de mon mari et à la mienne un monument funèbre auquel il sera consacré 10,000 francs.

« Je lègue au Musée de la ville de Lyon, la statue en